

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| OBJECTIFS..... | 2 |
| ORGANISATION PÉDAGOGIQUE | 4 |
| CALENDRIER UNIVERSITAIRE..... | 5 |
| PROGRAMME..... | 6 |
| ÉQUIPE PEDAGOGIQUE | 8 |
| DESCRIPTIF DES COURS - SEMESTRE 1 | 10 |
| DESCRIPTIF DE COURS - SEMESTRE 2..... | 16 |
| ÉVALUATIONS | 20 |
| PARTENARIATS | 21 |
| CONDITIONS D'ACCÈS | 23 |

OBJECTIFS

Le Master 2 professionnel « Direction artistique de projets culturels européens » vise à former des cadres responsables de structures et de projets culturels.

Ce Master fournit des outils concrets permettant la conception et la production de projets culturels ou la création d'une entreprise culturelle. Les étudiants sont amenés à étudier les nécessités méthodologiques, pratiques et théoriques du monde des arts et de la culture dans un cadre de travail européen. Ils réalisent des cas pratiques et sont mis en situation professionnelle tout au long de l'année. La formation s'appuie enfin sur un stage de 5 mois d'envergure internationale que les étudiants effectuent durant l'année universitaire. Un partenariat Erasmus avec le Master en Gestion culturelle de l'Université Libre de Belgique s'est mis en place pour permettre aux étudiants qui le souhaitent une mobilité au second semestre.

Compétences

À l'issue de la formation, les futurs professionnels auront acquis les compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre, avec une équipe, un projet artistique au service d'une structure culturelle, à l'échelle nationale et/ou européenne.

Connaissances théoriques et pratiques :

- Économie, politique, droit, gestion de la culture
- Histoire, esthétique, anthropologie des arts
- Création d'une entreprise culturelle
- Gestion et administration d'un projet culturel
- Méthodologie et montage de projets européens
- Sociologie des publics
- Les fondamentaux de la communication et de la médiation
- Promotion et diffusion de projets culturels
- Organisation et logistique d'un événementiel
- Langue anglaise

Métiers

Les métiers concernés sont ceux des cadres culturels qui dirigent les structures culturelles et les manifestations artistiques, gèrent les budgets, produisent, exploitent et diffusent les œuvres d'art.

Le Master 2 professionnel « Direction artistique de projets culturels européens » offre une diversité de débouchés professionnels, aussi bien dans le secteur public que privé.

Quelques exemples :

- ⤴ Directeur artistique (salarié, indépendant)
- ⤴ Administrateur de structures culturelles
- ⤴ Directeur des affaires culturelles ou chargé de mission dans les collectivités
- ⤴ Responsable d'établissements d'enseignement artistique
- ⤴ Directeur des centres et instituts français à l'étranger
- ⤴ Directeur de la communication
- ⤴ Directeur des relations publiques
- ⤴ Directeur des ressources humaines
- ⤴ Chargé de mission, conseiller, consultant

Milieu et structures professionnelles

Le milieu pluridisciplinaire concerné par notre formation est celui des arts du spectacle (cinéma, audiovisuel, théâtre, danse, arts du cirque), de la musique et des arts visuels.

Les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les associations et les entreprises sont les structures professionnelles où les étudiants trouveront un futur emploi. Ces lieux, spécialisés ou pluridisciplinaires, œuvrent pour la création, la mise en œuvre, la diffusion et la promotion de différentes disciplines artistiques.

Quelques exemples :

- ⤴ Centres dramatiques
- ⤴ Centres chorégraphiques
- ⤴ Opéras
- ⤴ Conservatoires
- ⤴ Salles de musiques actuelles
- ⤴ Salles de cinéma
- ⤴ Festivals
- ⤴ Cinémathèques, archives
- ⤴ Télévisions, radios
- ⤴ Musées, galeries
- ⤴ Instituts français, ministères

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :Alix Wallon de Morant.

COMITÉ DE PILOTAGE :

Guillaume Boulangé, PietsieFeenstra, Benoit Joëssel, Serge Lalou, Manon Martin, Yvan Nommick, Julie Savelli, Alix Wallon de Morant.

Ce Master 2 professionnel se déroule sous l'autorité pédagogique du département Cinéma et Théâtre et du département Musique & Musicologie, avec la collaboration de la DRAC et de la région Languedoc-Roussillon.

Équipe enseignante

L'équipe enseignante est composée :

- d'enseignants-chercheurs de l'université Paul-Valéry issus de différentes disciplines (cinéma, théâtre, musique, A.E.S., ethnologie, histoire, sociologie, droit) ;
- de chargés de mission de la DRAC Languedoc-Roussillon ;
- de professionnels des Arts et de la Culture.

Administration

Responsable pédagogique du Master : Alix de Morant

bâtiment H, bureau 222–tel 04.67.14.22.73

Mél : alix.wallon@univ-montp3.fr

Secrétariat pédagogique : Annick Léo

bâtiment H, bureau 109 - tél : 04.67.14.54.49

Mél : masters.spectacle@univ-montp3.fr

Inscriptions administratives :

bâtiment Les Guilhem, bureau 02 - tél : 04.67.14.20.17

Service technique :

bâtiment D, bureau 013 - tél : 04.67.14.23.24 / 04.67.14.23.30

Adresse postale :

Master 2 « Direction Artistique de Projets culturels européens»

Bureau H109

Université Paul Valéry

Route de Mende - 34199 MONTPELLIER CEDEX 5 – France

Site : www.univ-montp3.fr/ufr1/

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Formation à l'Université Paul-Valéry

La présence de l'étudiant est **obligatoire** dans les cours. Aucune dérogation ne peut être prise en compte. Au-delà de trois absences injustifiées, l'année est invalidée.

Salle principale : Préfabriqué 4, site Route de Mende.

Salles complémentaires:Autres salles site Route de Mende (B307, pavillon informatique), SCUIO site Route de Mende (atelier professionnel), site universitaire Saint-Charles (conférences, séminaires), l'Agora (Montpellier Danse), le Domaine d'O et Cinémed.

Semestre 1 : du 4 octobre 2016 au 16 décembre 2016

Semestre 2 : du 4 janvier 2017 au 7 avril 2017

Vacances de Noël : du 19 décembre 2016 au 3 janvier 2017

Vacances d'hiver : du 10 février 2017 au 17 février 2017

Stages

Le stage est obligatoire. Il doit se dérouler en Europe ou à l'étranger, ou encore en France mais exclusivement autour d'un projet d'envergure internationale.

Période : du 11 avril 2017 au 12 août 2017 - **18 semaines** –Tutrices: **Manon MARTIN et Fanny BORDIER**

L'étudiant peut prolonger sa période de stage après avoir obtenu l'accord du service des stages de l'UPV mais pas au-delà du 30 septembre 2016.

Les demandes d'aides dans le cadre d'un stage effectué à l'étranger doivent se faire auprès du service des relations internationales de l'UPV.

- Les recherches s'inscrivent dans une démarche professionnalisante ;
- L'étudiant peut effectuer un seul stage ou plusieurs dans des lieux culturels différents ;
- Une convention de stage est établie entre l'Université Paul-Valéry et l'établissement d'accueil ;
- La procédure pour l'obtention des conventions est disponible sur l'ENT ;
- L'organisme culturel d'accueil propose un tutorat à l'étudiant ;
- Durant le stage les relations avec l'Université sont maintenues par les entretiens réguliers sur l'évolution de la mission de l'étudiant ;
- Chaque stage doit faire l'objet d'un rapport soumis à la compétence du tuteur.

Un projet culturel en collaboration avec les institutions partenaires

Chaque année, les étudiants conçoivent et mettent en œuvre un événement culturel collectif pluridisciplinaire sous la tutelle d'enseignants et de professionnels qui coordonnent sa production.

PROGRAMME

SEMESTRE 1

V31DPC5 - Économie de la culture

- Marchés culturels
- Financements de la culture
- Politiques culturelles européennes

V32DPC5 - Gestion de projets culturels européens

- Administration culturelle
- Mécanismes du plan comptable
- Programmes européens
- Méthodologie et montage de projets européens

V33DPC5 - Histoire et esthétique des arts

- Histoire du patrimoine culturel français
- Les grands courants de l'art contemporain
- Cinéma et audiovisuel
- Arts de la scène
- Les échanges entre la musique et les autres arts au XXe siècle

V34DPC5 - Communication et médiation culturelle

- Les fondamentaux de la communication
- Médiation culturelle et relations publiques à l'ère du numérique

V35DPC5 - Projet culturel collectif

- Accompagnement du projet culturel : conception, production, réalisation

V36DPC5 - Langue anglaise (anglais technique)

- « English workshop » (expression écrite et orale)

SEMESTRE 2

V41DPC5 - Droit français et européen

- Droit du travail et droit fiscal
- Droit d'auteur et droit du spectacle
- Droit des associations

V42DPC5 - Direction artistique de projets culturels

- L'entreprise culturelle
- La direction artistique d'une manifestation internationale
- Le format culturel de l'exposition dans un centre d'art contemporain
- Festivals de cinémas européens

V43DPC5 - Expression contemporaine des arts

- Scénographie de l'exposition
- Écritures et pratiques scéniques contemporaines
- La photographie d'art
- Arts des images (fixes et animées)

V44DPC5 - Sociologie des publics

- Théories de la réception
- Outils et méthodes d'analyse des publics de la culture

V45DPC5 - Projet professionnel

- Élaboration d'un projet professionnel personnel
- Le monde professionnel des arts et de la culture

V46DPC5 – Stage

- Recherche et suivi des stages à l'international

V47DPC5 - Langue anglaise (anglais technique)

- « English workshop » (expression écrite et orale)

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants

- Christian AMALVI, Professeur en Histoire Contemporaine
- Jean-Louis BEAUDONNET, Professeur à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier
- Raluca CALIN, ATER en Études cinématographiques
- Claire CHATELET, Maître de conférences en Études cinématographiques
- Marc CORBEN, Professeur agrégé d'anglais
- Pietsie FEENSTRA, Professeur en Études cinématographiques
- Pascal GÉNOT, Docteur en sciences de l'information et de la communication
- Florent GOIFFON, Chargé de projets internationaux Recherche & Formation
- Philippe GOUDARD, Professeur en Arts du Spectacle
- Serge LALOU, PAST Cinéma et Producteur (Films d'Ici)
- Floriane MAISONNASSE, Maître de conférences en droit privé
- Nathalie MOUREAU, Maître de conférences A.E.S.
- Yvan NOMMICK, Professeur de Musicologie
- Julie SAVELLI, Maître de conférences en Études cinématographiques
- Alix WALLON de MORANT-, Maître de conférences en Arts du Spectacle

Conseillers de la DRAC Languedoc-Roussillon

- Jean-Pierre BESOMBES-VEILHÉ, Conseiller Action culturelle et territoriale
- Valérie BRUAS, Conseillère Musique
- Florence CAUDRELIER, Conseillère Action culturelle et territoriale
- Marie CHAPELET, Conseillère Cinéma et Audio-visuel
- Véronique COTTENCEAU, Chargée du mécénat
- Catherine DUMON, Conseillère Arts Plastiques
- Marie Pierre GUDIN de VALLERIN, Conseillère Action culturelle et territoriale
- Nathalie PIAT, Conseillère Théâtre et Danse
- Valérie TRAVIER, Conseillère Livre et Lecture

Intervenants professionnels

- Gilles ALBALAT, Directeur A.R.D.E.C. Languedoc-Roussillon
- Franck BAUCHARD, Directeur du programme d'art management de Buffalo
 - Fanny BORDIER, M.topia, Programmatrice et conceptrice de projets Européens.
 - Arnaud CLAPPIER, Programmateur et exploitant de la salle de cinéma Utopia Montpellier
 - Manuel FADAT, Commissaire d'exposition indépendant
 - Benoît JOËSSEL, Administrateur du CDN, Montpellier
 - Sandrine Le MALEFANT, développeuse d'artistes, La Boîte à Sandrine
 - Christian MACCOTTA, Directeur Artistique des Boutographies, Montpellier
 - Manon MARTIN, Coordinatrice de projets culturels internationaux
 - Laurie QUERSONNIER, Coordinatrice artistique au domaine d'O, Montpellier
 - Hélène ROBILLARD, Consultante en communication
 - Dominique ROUSSELET, Chargée du cinéma documentaire à Carré d'Art Bibliothèque à Nîmes et Vice-Présidente d'Images en Bibliothèques
 - Alexis RUIZ SALMERON, Attaché aux relations publiques de Montpellier Danse
 - Carlos STAVISKY, Directeur technique au domaine d'O, Montpellier

Conférences et séminaires

Tout au long de l'année, les étudiants sont amenés à rencontrer des artistes, des professionnels et des chercheurs au sein de la formation (calendrier à préciser). Par ailleurs, le Master est adossé au laboratoire de recherche transdisciplinaire le RIRRA 21. Les étudiants participent aux séminaires d'actualités et aux colloques organisés en lien avec les enseignements dispensés.

DESCRIPTIF DES COURS - SEMESTRE 1

Dans le cadre de notre partenariat pédagogique avec la DRAC Languedoc-Roussillon, un séminaire, pris en charge par différents conseillers, se déroulera tout au long du premier semestre, le mardi matin, à la DRAC (se reporter à l'emploi du temps). Ce séminaire portera sur les actualités et les dernières orientations de la politique culturelle institutionnelle par rapport à l'approche sectorielle. Sera présentée, dans un premier temps, la politique nationale ainsi que sa traduction régionale et internationale, et enfin sa mise en œuvre concrète au niveau de la DRAC.

Le SCUIO-IP assurera un **atelier d'accompagnement au Projet Professionnel** Pour les étudiants du Master (se reporter à l'emploi du temps). Cette formation, réalisée par une intervenante professionnelle, sera ciblée sur les techniques de recherche de stage et d'emploi : CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement. **La formation se déroulera salle du SCUIO-IP à l'U.P.V.** Les étudiants pourront par la suite bénéficier d'un suivi individuel dans le cadre de leur démarche de professionnalisation

Gilles ALBALAT, Directeur de l'A.R.D.E.C. Languedoc-Roussillon

Ce cours a pour objectif la compréhension et l'analyse de la dimension financière et économique de l'entreprise culturelle en s'appuyant sur la maîtrise des indicateurs synthétiques issus des éléments comptables (bilan, compte de résultat). Nous aborderons également la gestion budgétaire comme outil d'anticipation des enjeux économiques et des risques financiers.

Christian AMALVI - Professeur en Histoire contemporaine, université Paul Valéry Montpellier III

« L'histoire du Patrimoine en France de la fin de l'Ancien Régime à nos jours. »

Le concept de patrimoine est né avec la Révolution française et la destruction de monuments emblématiques (cathédrales, basiliques, églises, palais, etc.) et d'objets précieux (tapisseries, manuscrits médiévaux, argenterie, livres rares, etc.). Ce phénomène de destruction patrimoniale initiée pour des raisons politiques a été alors qualifié par l'abbé Grégoire de « Vandalisme ». Si les français sont aujourd'hui conscients de l'ampleur et de la richesse de leur Patrimoine, le vandalisme, quant à lui, perpétue ses méfaits.

Franck BAUCHARD – Directeur du programme d'art management de l'Université de Buffalo (USA) & de l'Institut Techné sur les arts et technologies émergentes.

« Institutions culturelles et créativité à l'ère du numérique »

La créativité s'est peu à peu imposée comme une composante essentielle du discours sur la culture au moment où celle-ci a été bouleversé par le numérique et à du repenser son économie, sa relation au public, son impact social...

La créativité est ainsi peu à peu entrée dans les réflexions, le vocabulaire des institutions, dans les champs culturels, et dans les pratiques. Peu à peu le lien qui ne va pas de soi entre institution et créativité s'est si bien noué que de titrer un cours Institutions culturelles et créativité à l'ère du numérique n'est peut-être que désigner

les coordonnées où les institutions culturelles se donnent rendez-vous avec le contemporain. La réalité est plus compliquée : on verra que la créativité est précisément l'endroit où l'on se débat avec des déterminations institutionnelles; on verra aussi que la créativité au-delà des discours s'appuie sur l'invention de nouveaux objets, nouveaux formats, nouvelles relations entre l'institution et ses publics. Pas de créativité sans transformation d'une institution en lieu d'expérimentation sociale, pas de créativité qui ne soit inclusive.

Jean-Louis BEAUDONNET – Professeur, École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier

-Les grands courants de l'Art Contemporain au XXème siècle et début du XXIème.

« Droit d'auteur et droit du spectacle. »

Le droit d'auteur est traité en partant d'abord de la notion d'œuvre et de sa possible exploitation commerciale, selon le point de vue du créateur, puis de celui qui est amené à la produire et la diffuser. Sur cette base comparative, les droits de l'auteur sont examinés en fonction du parcours de son œuvre, depuis l'idée exprimée sous une forme perceptible, jusqu'à la rémunération des droits patrimoniaux qui découlent de son exploitation.

Raluca CALIN - ATER en Études cinématographiques, université Paul Valéry Montpellier III

Pour comprendre les politiques culturelles européennes, il est nécessaire de faire un passage par la création européenne et le bien-fondé de ses institutions. Nous allons interroger la place de la culture au sein de l'Union Européenne ainsi que la stratégie déployée par la Commission Européenne et le Conseil de l'Europe. Nous aborderons la notion de coproduction cinématographique européenne et celle de festival (de cinéma) dans une perspective de développement des publics et de coopération européenne. L'objectif étant de permettre aux étudiants de comprendre les mécanismes des politiques culturelles et de savoir s'en servir dans la concrétisation de leurs projets.

Marc CORBEN-Professeur d'anglais agrégé, université Paul Valéry Montpellier III

Les étudiants seront amenés à mettre en pratique leur anglais oral dans des contextes variés (jeux de rôle de négociation, création de vidéos en anglais, débats). L'expression écrite sera travaillée en lien avec le monde professionnel (rédaction de courriers électroniques et papier, CV, critiques). La compréhension, écrite et orale, sera exercée à partir de nombreuses sources telles que des articles de la presse anglophone, des extraits de films, séries, émissions télé et vidéos du Web.

Manuel FADAT – Commissaire d'exposition indépendant

« Penser et fabriquer les expositions : le commissariat d'exposition. »

Jérôme Glicenstein nous l'a bien montré : l'art est, entre autres, une histoire d'expositions. Mécaniques complexes, les expositions activent l'imaginaire, sont sources de plaisirs, d'apprentissage, de réflexivité, elles participent au développement du sens critique, elles sont des lieux de partage du sensible, des

lieux de promotion, de diffusion, d'invention. Temporaires, éphémères, permanentes, émergeant dans des contextes sociaux, culturels, politiques, économiques différents, largement financées ou peu, les expositions, phénomène social total, sont partout, sont le fait de nombreux corps de métiers ou d'amateurs, et leur demande s'accroît. Mais une exposition, malgré les évidences, ça se prépare, ça se fabrique, ça repose sur une intention curatoriale, des connaissances, des compétences, des pratiques, ça se défend, ça se propose, ça se transporte, ça s'assure, ça se communique, ça se médie : ça reste un savoir-faire, en évolution, dont il faut saisir toutes les dimensions. Je propose une plongée dans la fabrique de l'exposition (pourquoi, comment) pour éclairer les impératifs d'une telle pratique, les enjeux, les idéaux, les fondamentaux, la réalité des terrains.

Pietsie FEENSTRA –Professeur en Études cinématographiques, Université Paul Valéry Montpellier III

« Les festivals du cinéma en Europe: la programmation d'un "autre" monde ? »
Dans ce cours, nous étudierons la politique des festivals en Europe (festival de Cannes, Berlin, Rotterdam, Toulouse, etc.). Deux thèmes seront analysés : l'image du cinéma d'Amérique latine et la place de l'œuvre des réalisatrices d'Amérique latine et d'Espagne dans ces festivals. Le cinéma argentin a été, par exemple, très présent à Cannes grâce à l'émergence d'une nouvelle vague artistique : des thèmes tels un retour au réel, la crise économique, une société transitoire et des personnages nomades ont dominé ce cinéma à la fin des années 90. Nous examinerons les tendances, et ensuite nous débattons, en français et en anglais, de la spécificité de l'image filmique transmise dans les festivals.

Bibliographie communiquée en début de cours.

Pascal GÉNOT – Docteur en sciences de l'information et de la communication

Le cours porte sur les publics de la culture et les études de publics. Dans une perspective constructiviste en sciences sociales et en privilégiant les approches qualitatives, il s'agit d'aborder la notion de « publics de la culture », les tendances majeures des pratiques culturelles en France et les principales approches en études des publics. Un travail d'évaluation par groupe sera demandé aux étudiants sous forme d'une action pratique par exposé oral (construction d'un objet d'étude des publics à partir d'une enquête préliminaire).

Florent GOIFFON – Chargé de projets internationaux Recherche & Formation, Université Paul Valéry Montpellier III

« Montage et gestion de projets subventionnés par l'Union européenne. »

Ce cours portera sur le financement de projets dans le cadre des programmes européens. Bien appréhender et maîtriser la démarche de financement sur projet, et savoir l'adapter à son environnement de travail est en effet indispensable dans un contexte de mise en compétition des structures et de leurs activités. À travers une présentation théorique et des cas pratiques, les étudiants pourront acquérir une bonne connaissance des programmes européens. Ils seront par ailleurs initiés à la démarche de financement et sensibilisés à différentes méthodologies qu'ils pourront mettre en œuvre dans leur pratique professionnelle, d'une part afin d'optimiser les

chances du projet d'être retenu (veille, étude de faisabilité, partenariat, montage administratif et financier, réponse à un appel) et d'autre part pour en assurer ensuite la mise en place et le suivi en concertation avec la Commission européenne.

Benoît JOËSSEL - Administrateur à hTh-CDN, Montpellier

Le cours se déroulera en deux temps :

– Durant le premier, nous essayerons de comprendre quelle est la spécificité d'un CDN, le Théâtre Humain Trop Humain, dans une ville comme Montpellier. Nous chercherons à préciser les différences (mission, financement, statut juridique, projet artistique, organisation...) avec d'autres théâtres installés dans la région, ainsi qu'en France.

– Le second, sera consacré à l'étude de cas. Il s'agira de voir quelle est la meilleure façon de présenter un budget prévisionnel de production.

Dans la mesure du possible, les étudiants devront avoir une bonne pratique du logiciel « Excel » et viendront avec leur ordinateur portable.

Serge LALOU – PAST Cinéma, Producteur (Films d'Ici)

« Une entreprise culturelle pour faire quoi ? »

Dans ce cours nous analyserons la création et le développement de deux entreprises culturelles d'envergure internationale.

À partir de l'histoire des Films d'Ici, trente ans en 2014, nous proposerons une approche du lien entre une structure de production audiovisuelle, son économie et ses choix artistiques en relation avec l'évolution nationale et internationale de la production, sur le plan de l'économie, de la réglementation et de l'environnement professionnel.

Manon MARTIN - Coordinatrice de projets culturels internationaux

Les programmes européens peuvent paraître complexes et lointains au premier abord. Ils sont aujourd'hui essentiels dans le paysage de travail des professionnels de la culture qui se doivent d'être ouverts et attentifs au monde qui les entoure. Ce cours présentera les programmes européens qui permettent de mettre en place des projets de coopération culturels. En découvrant les programmes Europe Créative, Citoyenneté ou Erasmus +, nous aborderons la culture européenne sous différents angles et nous nous attacherons à définir ce que peuvent être de vraies coopérations entre les pays en suivant une éthique de travail citoyenne et responsable ouverte sur le reste du monde. Afin de comprendre l'aspect technique d'une candidature, un cas pratique permettra aux étudiants d'expérimenter en groupe la rédaction d'une demande réelle de subvention européenne.

En parallèle de rencontres organisées avec des professionnels et d'un suivi de l'actualité culturelle en Europe, il s'agira aussi d'accompagner les étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi en Europe ou dans le monde.

Nathalie MOUREAU - Maître de conférences en A.E.S, Vice-Présidente déléguée à la culture, Université Paul Valéry Montpellier3

L'objectif de ce module est d'apporter un éclairage sur le fonctionnement des marchés culturels. Un premier chapitre traite des spécificités de l'offre de biens culturels, de la demande et des conséquences de ces particularités sur le fonctionnement des marchés. Un second chapitre présente la structure des industries culturelles livres, disques, cinéma et des bouleversements induits par Internet. Un troisième chapitre porte sur l'intervention des pouvoirs publics, notamment dans le domaine du spectacle vivant. Enfin un dernier chapitre s'attache à décrire le fonctionnement du marché de l'art contemporain.

Laurie QUERSONNIER – Responsable de production et programmatrice cirque au domaine d'O, Montpellier

À partir de l'exemple du domaine d'O, lieu incontournable du spectacle vivant à Montpellier, nous aborderons les principales missions d'un équipement théâtral de service public. Élaboration et mise en œuvre d'une saison, accompagnement des équipes artistiques implantées sur le territoire héraultais ou encore accueil de plusieurs grands festivals dédiés aux arts vivants. Autant de modules qui nous permettront d'appréhender les rouages d'un équipement culturel des plus importants dans la région. La réalisation de l'événement collectif au sein du domaine d'O permettra aux étudiants de mettre en pratique leurs compétences d'organiseurs de projets culturels. Études de faisabilité, estimatifs des coûts relatifs à la programmation ou encore recherche d'une thématique cohérente seront les principaux axes de ce module.

Hélène ROBILLARD - Consultante en communication

Apprendre à identifier les éléments fondamentaux d'une stratégie de communication. Bâtir les bases d'une identité visuelle et élaborer des supports de communication adaptés à son projet. Concevoir et réaliser des relations presse, des actions de partenariat média, une campagne publicitaire. Élaborer des actions de relations publiques. Ce cours s'articule étroitement autour du projet culturel collectif de l'année, prenant ce cas comme étude pratique.

Alexis RUIZ SALMERON –Attaché aux relations publiques, Montpellier Danse

Dans le cadre du partenariat entre notre Master et le service des relations avec les publics de Montpellier Danse, les étudiants pourront découvrir les métiers du spectacle vivant et de la danse contemporaine par le biais d'une série d'ateliers conduits par une compagnie en résidence. Ce parcours chorégraphique coordonné par Alexis Ruiz Salmeron se déroulera tout au long de l'année de sorte que les étudiants accompagneront les différentes étapes depuis la création jusqu'à la représentation d'un spectacle.

Cette année, le parcours sera construit autour de Fabrice Ramalingom, chorégraphe montpelliérain. <http://www.rama.asso.fr>

**Julie SAVELLI-Maître de conférences en Études cinématographiques,
Université Paul Valéry Montpellier III**

Nous étudierons les enjeux artistiques, politiques et économiques de la diffusion cinématographique dans des festivals d'envergure européenne et internationale, tels le Festival de Cannes, l'IDFA (Amsterdam), la Mostra de Venise ou la Berlinale par exemple. Les étudiants seront ensuite amenés à réaliser un cas pratique pendant le Cinemed (Montpellier, 21-29 octobre 2016) dans le cadre d'un parcours adapté qui leur permettra de rencontrer l'équipe de programmation, d'assister à la soirée d'ouverture, de participer à une table ronde et de voir des films en compétition. Un travail d'analyse critique portant sur la nature du projet éditorial de la manifestation sera mené par petits groupes, puis restitué à la fois sous la forme d'un dossier écrit et oralement en présence du Cinemed.

DESCRIPTIF DE COURS - SEMESTRE 2

Fanny BORDIER-Directrice de projet freelance (M-topia et opérateurs culturels européens)

« Construire aujourd’hui des projets culturels de coopération européenne – innovation et expérimentation »

La crise fragilise aujourd’hui tous les secteurs sur l’ensemble du continent. Afin de faire face aux tensions liées à la mondialisation et aux mutations structurelles qu’engendre ce moment, il est nécessaire pour chaque acteur de coopérer, inventer à plusieurs de nouveaux modèles de développement et transformation. L’innovation et l’expérimentation en sont des leviers déterminants. Nous explorerons dans ce cours quelques clés de compréhension des ruptures et dynamiques européennes, leur impact sur la société, notamment sur la culture et le rôle du secteur artistique.

Les financements européens sont destinés à favoriser la croissance, l’emploi et l’innovation en Europe. Ils soutiennent des projets prenant en considération ces différentes ruptures. Des axes sont privilégiés : recherche et innovation, développement des compétences professionnelles et citoyennes, soutien à l’entrepreneuriat ou le développement des filières, des territoires.

Nous aborderons quelques problématiques liées à l’innovation, l’expérimentation et la transversalité en nous appuyant sur des études de cas. De l’analyse de contexte à la stratégie européenne, de la compréhension à la pratique, une pédagogie active mettra en situation les étudiants en groupe afin de les aider à mieux appréhender les dispositifs de financements européens, notamment Europe Créative.

Notions clés : innovation, nouveaux usages culturels et sociaux, rechercher, évaluer, analyser et restituer, élaborer une stratégie, construire un argumentaire, apprécier les enjeux relationnels d’une situation, faire preuve de capacité d’écoute et d’adaptation

Claire CHATELET - Maître de conférences en Études cinématographiques, Université Paul Valéry-Montpellier III

Avec l’irruption des technologies numériques dans le champ culturel et artistique, on assiste à un bouleversement profond du secteur des industries culturelles : reconfiguration de l’offre culturelle, développement de nouveaux contenus multi-médiatique, entrée de nouveaux acteurs, transformation des modes de communication et de médiation (intégration croissante des médias sociaux), restructuration des profils professionnels et même apparition de nouveaux métiers... Le schéma basique offre culturelle/consommation culturelle n’est plus opérant parce que la notion de « public » se trouve redéfinie par les médias numériques. Il s’agira dans ce cours, à partir d’un état des lieux détaillé et en s’appuyant sur des exemples concrets (plateformes web) d’examiner comment le web 2.0 et les médias numériques ont influencé la politique de communication des institutions culturelles

Arnaud CLAPPIER – Programmateur et exploitant de la salle de cinéma Utopia, Montpellier

À partir de l'exemple du réseau Utopia et de quarante années d'expérimentation, et plus précisément de la situation montpelliéraine, nous délimiterons une production d'exploitation de salles de cinéma indépendantes, associant commerce, militantisme et action culturelle. Il s'agira aussi de dresser un état des lieux de l'exploitation (et de l'aménagement du territoire), des spécificités et des évolutions des salles classées « Art et essai », des enjeux des mutations liées à la transition numérique – en vue de définir une programmation, une animation, un mode de gestion spécifiques.

Philippe GOUDARD - Professeur en Arts du Spectacle, Université Paul Valéry-Montpellier III

« Les arts du cirque aujourd'hui »

Un ensemble de données historiques, esthétiques et sociales pour comprendre les enjeux du cirque actuel.

Il est vivement recommandé d'assister aux spectacles, colloques et journées d'études organisées sur le cirque par le Centre de recherche RIRRA21 de l'Université Montpellier 3.

Présence souhaitée le **mardi 17 janvier** Journée d'études **La Documentation en Cirque.**

Plus d'informations sur le site du laboratoire RIRRA 21, programme

« Cirque : histoire, imaginaires, pratiques » (<http://rirra21.upv.univ-montp3.fr/programmes/histoire-archives-et-patrimoine/cirque/>).

Enfin, notez que la Bibliothèque Universitaire de l'UPV possède un fonds cirque de plus de 2000 ouvrages, dont la Bibliothèque de recherche du site Saint Charles de Montpellier 3, ouverte aux étudiants de Master, en propose 350.

Sandrine Le MALEFANT chef d'entreprise et développeuse d'artistes

La Boîte à SAndRine est une entreprise de production de spectacles vivants et de relations presse spécialisée dans le développement d'artistes. Dans un premier temps, ce cours portera sur la création d'entreprise (étude de marché, positionnement, montage juridique, accompagnement ...) et ses spécificités liées au secteur artistique et culturel. Dans un deuxième temps, nous aborderons le métier de développeur/se d'artistes et la pluralité des métiers qui le compose : management, production, administration, droit, relations publiques, communication, relations presse.'

Christian MACCOTTA - Directeur artistique des Boutographies, Montpellier

Nous examinerons la place particulière de la photographie dans le champ de l'art contemporain, puis nous verrons sur quels principes s'établissent les choix de programmation des Boutographies. Nous aborderons ensuite les divers aspects du fonctionnement du festival et notamment les modes de collaboration et les modes d'accompagnement des artistes que nous pratiquons avant, pendant et après la manifestation.

Yvan NOMMICK - Professeur des universités en Musique et Musicologie- Université Paul Valéry-Montpellier III

Dans un premier temps de cours, nous nous attacherons à étudier le rôle social et culturel, l'organisation, les objectifs, le budget, la programmation, les partenariats et l'impact sur l'économie d'un festival international de musique. Une séance sera réservée aux activités complémentaires qui peuvent être organisées dans le cadre d'un festival de musique : expositions, cours, ateliers, journées d'études, conférences, concours... On insistera tout particulièrement sur l'exemple d'un grand festival du Sud de l'Europe : le Festival International de Musique et de Danse de Granada (Espagne), fondé en 1952, qui a la particularité de développer un dialogue interculturel et d'organiser de nombreuses activités en vue de la formation des spectateurs.

Dans un second temps de cours, il s'agira d'examiner en détail les multiples correspondances et interactions qui existent entre toutes ces formes d'art : en effet, au XXe siècle, et en ce début de XXIe siècle, les relations entre la musique, la littérature, les arts plastiques et les arts scéniques se sont considérablement développées et enrichies.

Floriane MAISONNASSE-Maître de conférences en droit privé à l'Université Paul Valéry – Montpellier III

Dans l'élaboration et la direction d'un projet artistique et culturel, les responsables sont appelés à gérer une diversité d'acteurs privés et publics et à organiser leurs rapports. Les étudiants ayant vocation à diriger des projets culturels devront ainsi disposer de compétences en matière de gestion des ressources humaines et maîtriser les dispositions juridiques spécifiques s'appliquant aux diverses relations contractuelles rencontrées.

Dominique ROUSSELET - Chargée du cinéma documentaire à Carré d'art bibliothèque à Nîmes et vice-présidente d'Images en bibliothèques

« Les médiathèques : quelle place dans la diffusion des films ? »

Le cinéma est entré dans les bibliothèques il y a près de quarante ans. Depuis, les professionnels n'ont de cesse de revendiquer une véritable légitimité culturelle. Aujourd'hui, on assiste à une inflation de l'offre d'images favorisée par la multiplication des supports de diffusion. Tout en accompagnant ces évolutions, les bibliothécaires s'interrogent sur la place spécifique des médiathèques dans la diffusion des films.

Afin de préparer ce cours, il est demandé aux étudiants d'assister au moins à une des séances de projection/conférence/débat organisées à la Bibliothèque Carré d'Art à Nîmes dans le cadre du Mois du film documentaire du 5 au 27 novembre 2015.

Alix WALLON de MORANT- Maître de conférences en Arts du Spectacle, Université Paul Valéry-Montpellier III

« La première vague flamande et néerlandaises (Le Théâtre et la danse en Belgique et au Pays-Bas). »

La première vague flamande a déferlé sur l'Europe à la fin des années 1980 et les grands noms des scènes belges et néerlandaises (tg-STAN, Guy Cassier, Ivo Van Hove pour le théâtre ; Anna Teresa de Keersmaecker, Jan Fabre, Wim Vandekeybus, Jan Lauwers et Alain Platel pour la danse) ont participé d'un renouveau des esthétiques tant sur le plan du texte et de la narrativité qu'en radicalisant la présence

du corps en scène. Toujours très actifs, ces artistes singuliers cultivent le goût du performatif et de l'hybridation des formes. Ce cours proposera un survol historique des trente dernières années de la vie artistique flamande et de ses scènes (Bruxelles, Anvers, Gand, Amsterdam), avant de donner un aperçu des nouvelles tendances.

Attention : Participation obligatoire à la journée d'études RIRRA 21 "*John Cassavetes. Imaginaires des corps de l'écran au plateau*" co-organisée avec hTh le **mercredi 1^{er} Février**. Cette journée a lieu au CDN-Grammont.

Alix WALLON de MORANT: « Préparation du projet professionnel. »

Il s'agit d'accompagner l'élaboration des projets individuels de fin d'année des étudiants par le biais d'un atelier pratique et de rencontres avec des professionnels du milieu artistique et culturel. Afin de préparer et/ou d'évaluer concrètement son projet personnel, chaque étudiant réalisera au moins une action appliquée au courant de l'année.

ÉVALUATIONS

V31DPC5 Économie de la culture

Coeff : 5 ECTS : 5

Responsable : N. Moureau

V32DPC5 Gestion de projets culturels européens

Coeff : 5 ECTS : 5

Responsable : Florent Goiffon

V33DPC5 Histoire et Esthétique des arts

Coeff : 3 ECTS : 3

Responsable : Y. Nommick

V34DPC5 Communication et médiation culturelle

Coeff : 5 ECTS : 5

Responsable : H. Robillard

V35DPC5 Projet culturel collectif

Coeff : 10 ECTS : 10

Responsable : F. Gaschet

V36DPC5 Langue vivante (anglais technique)

Coeff : 2 ECTS : 2

Responsable : M. Corben

V41DPC5 Droit français et européen

Coeff : 2 ECTS : 2

Responsable : F. Maisonnasse

V42DPC5 Direction artistique de projets culturels

Coeff : 4 ECTS : 4

Responsable : Julie Savelli

V43DPC5 Expression contemporaine des arts

Coeff : 2 ECTS : 2

Responsable : C. Chatelet

V44DPC5 Sociologie des publics

Coeff : 2 ECTS : 2

Responsable : P. Génot

V45DPC5 Projet Professionnel

Coeff : 8 ECTS : 8

Responsable : A de Morant

V46DPC5 Stage

Coeff : 10 ECTS : 10

Responsable : M. Martin & F. Bordier

V47DPC5 Langue vivante (anglais technique)

Coeff : 2 ECTS : 2

Responsable : M. Corben

Les intervenants évaluent les acquis tout au long de l'année, sous la forme d'un écrit, d'un oral, ou d'un cas pratique, selon les modalités de contrôle des connaissances votées par l'établissement. Aucun retard ne sera toléré concernant les dates de rendu fixées par les enseignants.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seconde évaluation à l'exception des rapports de stage, du projet culturel collectif et du projet professionnel.

La validation du diplôme prend en compte (période de validation octobre 2017)

:

- Les diverses actions pratiques et appliquées réalisées ;
- Les observations et notes des intervenants ;
- L'événement culturel collectif ;
- Le rapport de stage ;
- Le projet professionnel : mémoire et présentation devant un jury.

PARTENARIATS

Le Master DAPCE est soutenu par La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée dans le cadre de son dispositif d'aide à la formation continue.

Le Master bénéficie depuis sa création d'un **partenariat pédagogique** avec la **DRACLanguedoc-Roussillon** : les conseillers interviennent dans le cadre de la formation, accueillent des étudiants en stage et les conseillent tout au long de l'année dans la préparation de leur événement culturel.

Le master travaille aussi en **collaboration** avec le **Domaine d'Ô, domaine départemental d'art et de culture** dans le cadre de la réalisation de l'événement culturel collectif des étudiants. De même qu'avec d'autres structures culturelles à Montpellier, **hth-CDN, Centre Culturel Universitaire, La Vignette-scène conventionnée/Université Paul Valéry, Montpellier Danse, Cinemed, lesBoutographies**– dont les représentants interviennent dans le cadre de la formation.

Enfin, en 2015-2016, de nombreuses structures locales, nationales et internationales, ont soutenu activement le Master 2 Professionnel sous différentes formes : interventions, conseils professionnels, participation aux jurys de recrutement et d'examen, offres de stage, etc.

Nous remercions tout particulièrement

| | |
|--|----------------------|
| ARDEC | Montpellier |
| Biennale de la danse à | Lyon |
| ICI-CCN | Montpellier |
| CDN – hTh | Montpellier |
| Cetavoir | Sète |
| Centre d'art contemporain | Delme |
| Cinéma Utopia Campus | Montpellier |
| Centre International des Arts en Mouvement | Aix en Provence |
| Centre International des Musiques Médiévales | Montpellier |
| Cinéma Diagonal | Montpellier |
| Cinémistral | Frontignan |
| Conseil Général | Hérault et Gard |
| Conseil Régional | Languedoc-Roussillon |
| Galerie d'art | Montpellier |
| Domaine d'Ô | Montpellier |
| DRAC | Languedoc-Roussillon |
| Éditions l'Entretemps | Laverune |
| Eurodoc | Montpellier |
| Festival Arabesques | Montpellier |
| Festival d'Avignon | Vaucluse |
| Festival d'Automne | Paris |
| Festival de Cinéma d'Alès | Gard |
| Festival de la Ville de Carcassonne | Carcassonne |
| Festival International du Cinéma Méditerranéen | Montpellier |
| Festival Radio France | Montpellier |

| | |
|--|----------------------|
| Festival Street Art | Bordeaux |
| Festival Tropisme | Montpellier |
| Festival Turbulences sonores | Montpellier |
| FID | Marseille |
| FRAC | Languedoc-Roussillon |
| Goethe Institut | Paris |
| Hat Fair Festival | Winchester |
| Ici Montreuil | Montreuil |
| JAM | Montpellier |
| La Bulle Bleue | Montpellier |
| La Friche de Mimi | Montpellier |
| La Panacée | Montpellier |
| La Loge | Paris |
| La ménagerie | Berlin |
| Les Boutographies | Montpellier |
| Les rencontres audiovisuelles | Lille |
| La Verrerie Pôle Cirque | Alès |
| Mains d'œuvres | Saint-Ouen |
| Montpellier Danse | Montpellier |
| Musée Fabre | Montpellier |
| Musées nationaux | Biot |
| Opéra de Montpellier | Montpellier |
| Pêcheurs d'images | Lunel |
| Printemps des Comédiens | Montpellier |
| Promethea | Bruxelles |
| Réseau en scène | Montpellier |
| Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau | Sète |
| Spectacle vivant en Bretagne | Rennes |
| TAF Production | Montpellier |
| Théâtre Jean Vilar | Montpellier |
| Théâtre de la Vignette | Montpellier |
| Transcultures ASBL | Mons / Belgique |
| Versatile Records | Paris |
| Ville de Montpellier | Montpellier |

CONDITIONS D'ACCÈS

Profil

Le candidat est un généraliste capable de dépasser les frontières disciplinaires et de dialoguer avec les élus, les techniciens, les responsables culturels, les artistes, les financiers et les universitaires.

Le candidat doit justifier d'un diplôme de niveau master 1, quelle que soit la discipline. Les personnes en activité souhaitant présenter leur candidature doivent justifier d'un niveau de formation initiale et d'une expérience professionnelle équivalent au niveau bac + 4 requis pour les étudiants.

Au regard des réalités professionnelles des métiers des arts et de la culture, le Master 2 professionnel « Direction artistique de projets culturels européens » a une dimension internationale renforcée. Les candidats souhaitant intégrer notre formation doivent par conséquent d'une part être sensibles à la diversité artistique et culturelle ainsi qu'à la coopération internationale et d'autre part avoir une bonne maîtrise (expression orale et écrite) de la langue anglaise et/ou d'une autre langue étrangère.

Critères

Seront pris en compte et examinés :

- La qualité du dossier universitaire : notes, appréciations et lettres de recommandations d'enseignants, mention obtenue au mémoire de Master 1 ou de fin d'études, rapports de stage, échanges Erasmus et niveau de langues ;
- Le projet professionnel dont le candidat est porteur ;
- La motivation : connaissance et implication dans le milieu des arts et de la culture (stages, bénévolat) ;
- Les activités artistiques et culturelles ;
- Les qualités individuelles : esprit d'initiative, imagination, goût personnel affirmé pour les arts et la culture, dynamisme. Ces qualités devront être mises au service d'une idée forte susceptible de fonder un projet.

Sélection et admission

Première étape :

Pré-sélection sur dossier, informations disponibles sur le site de l'UFR 1 à partir du mois de mars : <http://www.univ-montp3.fr/ufr1>

Deuxième étape : Un entretien avec le jury au cours de la première semaine de juillet. Les vingt premiers candidats sont reconnus admis pour l'année universitaire. Une liste d'attente est ouverte pour la même année.

Les informations concernant la **formation continue** sont à demander au SUFCO (sufco.univ-montp3.fr). Tél : 04 67 14 55 70